

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--00000--

L'An Deux Mille Neuf, le Mercredi 17 Juin à 17 Heures 30, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 11 Juin, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Le Maire-Adjoint, Paul-Antoine LUCIANI.

Etaient présents :

M.M PIERI, PANTALONI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M. MARY, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M.M TOMI, BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme PASTINI, M.M D'ORAZIO , LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné respectivement pouvoir de voter en leur nom :

M. Le MAIRE	à	M. LUCIANI
Mme LUCIANI	à	Melle MORACCHINI
Mme DEBROAS	à	M. D'ORAZIO
M. BASTELICA	à	M. BARTOLI
Mme SAMPIERI	à	Mme TOMI

Etaient absents :

M. M CERVETTI, DIGIACOMI, CASASOPRANA, Adjointes au Maire, M.M VITALI, AMIDEI, Mme SUSINI Claire, M.M BERNARDI, ZUCARELLI, Mme SUSINI-BIAGGI Christine, M. RUAULT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M. M MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'assemblée : 45
Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 25
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 17 Juin 2009

Délibération N°2009/120

Avenants au marché de travaux de reconfiguration partielle, de réhabilitation et d'extension des équipements techniques du musée Fesch, lots 1 (structure), 2 (maçonneries), 3 (serrurerie), 6 (menuiseries aluminium), 11 (chauffage/traitement d'air), 12 (électricité) et 13 (sécurité).

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Par délibération n°2008/22 en date du 21 février 2008, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché relatif aux travaux de reconfiguration partielle, de réhabilitation et d'extension des équipements techniques du Musée Fesch. La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Paule Marcellesi/ Dominique Battesti/ SINETIC/ Salini et les travaux sont en cours de réalisation. Les avenants portent sur les lots 1 (structure), 2 (maçonneries), 3 (serrurerie), 6 (menuiseries aluminium), 11 (chauffage/traitement d'air), 12 (électricité) et 13 (sécurité).

Lot 1, structure.

Le marché a été conclu avec l'entreprise Firroloni pour un montant de 317 028.16€HT. A la demande du bureau de contrôle de privilégier les petits percements par carottage à la place des percements plus larges, il est devenu nécessaire de prévoir des percements complémentaires pour le passage des réseaux. Le montant de l'avenant s'élève à 21 224 € HT, soit une augmentation par rapport au montant initial de 6.69%. Le nouveau montant du marché s'élève à 338 252.16€HT.

Lot 2, maçonneries.

Le marché a été conclu avec l'entreprise Firroloni pour un montant de 160 543.95€HT. A la demande des utilisateurs et du bureau de contrôle, il convient de réaliser un cloisonnement supplémentaire ainsi qu'un doublage coupe feu. Après démolition, un dévoiement de réseaux doit également être réalisé dans l'ancien appartement du conservateur. Le montant de l'avenant s'élève à 9 140.77€HT, soit une augmentation par rapport au montant initial de 5.69%. Le nouveau montant du marché s'élève à 169 684.72 €HT.

Lot 3, serrurerie.

Le marché a été conclu avec l'entreprise Sud Metallerie pour un montant de 160 733€HT. Les prestations prévues initialement au marché doivent être adaptées afin de réaliser des supports métalliques pour le passage de réseaux de climatisation apparents. Le montant de l'avenant s'élève à 6 435€HT, soit une augmentation par rapport au montant initial de 4%. Le nouveau montant du marché s'élève à 167 168€HT.

Lot 6, menuiserie aluminium.

Le marché a été conclu avec l'entreprise FM Baies pour un montant de 33 630€HT. Le programme initial a été modifié par la création d'une porte coupe-feu permettant au personnel d'accéder aux réserves. Le montant de l'avenant s'élève à 1 895€HT, soit une augmentation par rapport au montant initial de 5.63%. Le nouveau montant du marché s'élève à 35 525€HT.

Lot 11, chauffage, traitement d'air.

Le marché a été conclu avec l'entreprise SEP pour un montant de 889 890€HT. A la demande de la Direction des Musées de France, le programme initial a du être modifié en prévoyant une centrale de traitement d'air, un filtre sur eau de mer supplémentaire et en modifiant l'implantation du ventilo convecteur du rez de marine, l'aménagement du local de la régie et de l'accueil du rez de cour. Le montant de l'avenant s'élève à 70 540€HT, soit une augmentation par rapport au montant initial de 7.9%. Le nouveau montant du marché s'élève à 960 430€HT.

Lot 12, électricité/courants faibles.

Le marché a été conclu avec l'entreprise SNEC pour un montant de 768 427.29€HT. Des prestations supplémentaires doivent être prévues permettant la modification du réseau VDI (voix données image) suite à la modification des passages, et l'équipement du Musée de rails d'allumage en remplacement des luminaires existants. Le montant de l'avenant s'élève à 23 306.19€HT, soit une augmentation par rapport au montant initial de 3%. Le nouveau montant du marché s'élève à 791 733.48€HT.

Lot 13, sécurité.

Le marché a été conclu avec l'entreprise Nextiraone pour un montant de 364 800€HT. Les prestations prévues initialement au marché doivent être adaptées afin de réaliser des supports métalliques pour le passage de réseaux de climatisation apparents. Le montant de l'avenant s'élève à 15 435.23€HT, soit une augmentation par rapport au montant initial de 4.23%. Le nouveau montant du marché s'élève à 380 235.23€HT.

Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

Les membres de la Commission d'appel d'offres du 17 juin 2009 ont émis un avis favorable sur ces projets d'avenant.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants relatifs au marché de travaux de reconfiguration partielle, de réhabilitation et d'extension des équipements techniques du Musée Fesch :

- lot 1 (structure), avec l'entreprise Firroloni pour un montant de 21 224 € HT
- lot 2 (maçonneries), avec l'entreprise Firroloni pour un montant 9 140.77€HT
- lot 3 (serrurerie), avec l'entreprise Sud Metallerie pour un montant de 6 435€HT
- lot 6 (menuiseries aluminium), avec l'entreprise FM Baies pour un montant de 1 895€HT
- lot 11 (chauffage/traitement d'air), avec l'entreprise SEP pour un montant de 70 540€HT
- lot 12 (électricité) avec l'entreprise SNEC pour un montant de 23 306.19€HT
- lot 13 (sécurité) avec l'entreprise Nextiraone pour un montant de 15 435.23€HT

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**ouï l'exposé de Monsieur Paul-Antoine LUCIANI, Maire-Adjoint
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, portant Droits et Libertés des Communes

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.3 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi 93.122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 notamment l'article 20

Vu le Code du travail,

Considérant l'avis favorable émis par la commission d'appel d'offres de la Ville dans sa séance du 17 juin 2009,

Considérant la nécessité de réaliser les prestations supplémentaires pour la bonne exécution du projet,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 17 Juin 2009,

**DECIDE D'AUTORISER EXPRESSEMENT LE MAIRE :
à l'unanimité de ses membres
présents ou représentés**

à signer les avenants relatifs au marché de travaux de reconfiguration partielle, de réhabilitation et d'extension des équipements techniques du Musée Fesch :

- lot 1 (structure), avec l'entreprise Firroloni pour un montant de 21 224 € HT
- lot 2 (maçonneries), avec l'entreprise Firroloni pour un montant 9 140.77€HT
- lot 3 (serrurerie), avec l'entreprise Sud Metallerie pour un montant de 6 435€HT
- lot 6 (menuiseries aluminium), avec l'entreprise FM Baies pour un montant de 1 895€HT
- lot 11 (chauffage/traitement d'air), avec l'entreprise SEP pour un montant de 70 540€HT
- lot 12 (électricité) avec l'entreprise SNEC pour un montant de 23 306.19€HT
- lot 13 (sécurité) avec l'entreprise Nextiraone pour un montant de 15 435.23€HT

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI.